

REVUE A MI-PARCOURS 2004 - CAP VERT

CONCLUSIONS

1.	RESUME	1
2.	AGENDA POLITIQUE	1
3.	EVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE	2
4.	ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COOPERATION	4
5.	PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR L'AVENIR	7
6.	EVALUATION DES PERFORMANCES	9
7.	CONSIDERATIONS SPECIALES	11
8.	PROPOSITIONS	11

Annexes

1. Évolution chronologique des engagements et déboursments FED toute origine confondue.
2. Indicateurs proposés dans le document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté
3. Indicateurs proposés pour le suivi de la stratégie de coopération CE-CAP VERT.
4. Table des abréviations.

Table des Matières

Table des Matières	2
1 Résumé	1
2 L'Agenda politique	1
3 Evolution de la situation politique, économique et sociale	2
3.1 Situation politique, droits de l'homme et bonne gouvernance	2
3.2 Situation économique et gestion des dépenses publiques	2
3.3 Situation sociale	3
3.4 Questions transversales	3
3.4.1 Genre	3
3.4.2 Environnement	3
3.5 Politique régionale et intégration régionale	3
4 État d'avancement de la mise en œuvre de la coopération	4
4.1 Secteur eau, assainissement et gestion des déchets solides	4
4.1.1 Résultats obtenus	4
4.1.2 Progrès réalisés dans les activités	4
4.2 Secteur transport	4
4.2.1 Résultats obtenus	4
4.2.2 Progrès réalisés dans les activités	5
4.3 Secteur «appui macro-économique» (8 ^{ème} FED et enveloppe B)	5
4.3.1 Résultats obtenus	5
4.3.2 Progrès réalisés dans les activités	5
4.4 Secteur hors concentration	5
4.4.1 Résultats obtenus	5
4.4.2 Progrès réalisés dans les activités	6
4.5 Degré d'intégration des questions transversales dans la coopération	6
4.6 Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANE)	6
4.7 Autres instruments	6
4.7.1 STABEX/FLEX	6
4.7.2 Ligne Budgétaire «Banane»	6
4.7.3 Ligne Budgétaire «Cofinancement ONG»	7
4.7.4 Aide et Sécurité Alimentaire	7
4.8 BEI	7
4.9 Coopération Régionale	7
5 Perspectives de programmation pour l'avenir	7
5.1 Intégration des nouvelles politiques et des nouveaux engagements CE/UE	7
5.2 Intégration régionale et accords de partenariat économiques (APE)	8
5.3 Propositions relatives à une revue et à une adaptation du document de stratégie pays (DSP)	9
6 Evaluation des performances	9
6.1 Critère 1 : Performances financières du pays (au 31.12.2003)	9
FED (<i>moyennes établies sur 10 ans</i>)	9
6.2 Critère 2 : Performances sectorielles	9
6.2.1 Secteur eau, assainissement et gestion de déchets solides	10
6.2.2 Gestion macro-économique	10
7 Considérations spéciales	11
8 Propositions	11

ANNEXES

Annexe 1	12
Annexe 2	13
Annexe 3	15
Annexe 4	16

1 Résumé

Le DSC/PIN du 9^{ème} FED fixe comme secteur de concentration l'eau et l'assainissement avec une composante déchets solides. Les interventions seront mises en place avec les enveloppes A et B, respectivement de 32M€ et 7,1M€. Une proposition de financement concernant le secteur de concentration (eau et assainissement), qui représente 78% de l'enveloppe A, a été introduite et est en cours de reformulation. La mobilisation de l'enveloppe B a fait l'objet d'une décision à hauteur de 5.8M€ (83%), pour un programme d'appui macro-économique qui devrait prochainement être approuvé par le Comité du FED. Hors-PIN, un programme d'appui à la sécurité alimentaire d'un montant de 4 M€ vient d'être signé (juin 2004).

Le Cap-Vert est un PMA, insulaire et sahélien, dépourvu de ressources naturelles, dont le développement économique et social est freiné par des contraintes majeures environnementales et économiques. En dépit de ces facteurs de vulnérabilité, le pays a connu, depuis son accession à l'indépendance en 1975, des progrès soutenus, et a affiché de bonnes performances en matière de développement humain (taux de scolarisation, espérance de vie...) et de croissance économique, ce qui lui permet aujourd'hui de faire figure d'exemple dans le continent africain dans les domaines de bonne gouvernance et de démocratie. Néanmoins, la poursuite de ces progrès, et le maintien des niveaux atteints sont précaires. En effet, l'indice de vulnérabilité économique du Cap Vert est toujours très élevé, la pauvreté et l'extrême pauvreté restent importantes et ont même augmenté, et le développement économique et social du pays reste très largement tributaire de la bonne utilisation des ressources transférées par la coopération internationale et par les capverdiens expatriés. Ces transferts contribuent à la formation d'un PIB par habitant élevé qui place artificiellement le pays dans la catégorie des pays sortant des PMA.

Le pays n'envisage pas de proposer une révision de la stratégie de coopération du PIN du 9^{ème} FED, et les composantes et les activités actuelles restent des priorités. En revanche, les Initiatives Eau et Énergie ont retenu l'intérêt des autorités.

Les bonnes performances du pays dans les domaines politiques, de la gestion des finances publiques, de l'éducation, de la santé et de l'économie, ainsi que dans le cadre de la coopération communautaire justifient une dotation supplémentaire d'un montant minimal de 12.5M€ (dans le cas de disponibilité de ressources FED), ce qui permettrait de continuer à soutenir le pays dans la mise en œuvre de ses politiques de développement et faire face aux conséquences financières engendrées par la sortie des PMA. Cette dotation supplémentaire à l'enveloppe A permettrait au pays de faire face aux conséquences engendrées par sa vulnérabilité, par le recours à l'aide budgétaire et pour préparer le pays pour l'adhésion à l'OMC.

2 L'Agenda politique

Les principes et les lignes directrices qui sous-tendent l'action du Gouvernement fixent comme objectifs prioritaires la lutte contre la pauvreté et la baisse du taux de chômage. La conception du développement exposée dans les Grandes Options du Plan repose sur une société démocratique, de paix et de justice sociale, tolérante et dotée d'une conscience écologique prononcée.

La stratégie de développement adoptée trouve sa traduction en matière de politiques et d'investissements publiques dans le Plan National de Développement 2002-2005. En avril 2004,

une première version du Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR) a été présentée, la version finale devant être arrêtée en juillet. Le document¹ soumis aux bailleurs de fonds prend en compte la stratégie de croissance du pays et les axes majeurs de la stratégie du gouvernement orientés sur la croissance. En avril 2003, une réunion de consultation avec l'ensemble des partenaires externes du développement, a permis de discuter les modalités de coopération et de recommander l'adoption généralisée de l'aide budgétaire. Cette recommandation a été renouvelée fin mai 2004, lors de la réunion conjointe organisée par la Banque Mondiale pour la définition d'un Crédit pour la Stratégie de la Réduction de la pauvreté, CSRP, dont le pays devrait bénéficier dès cette année sous forme d'aide budgétaire.

3 Evolution de la situation politique, économique et sociale

3.1 Situation politique, droits de l'homme et bonne gouvernance

L'ouverture politique a été instaurée en 1989 et la première alternance s'est produite en Janvier 1990. À la suite de deux échéances électorales, une nouvelle alternance démocratique a eu lieu en 2001. La décentralisation de l'Administration publique est une réalité, et le pouvoir local constitue un pilier grandissant du système politique et administratif. Le Cap Vert a une expérience honorable en matière de démocratie et des droits humains et est considéré comme un exemple à l'échelle du continent, tant sur le plan politique que sur le plan de la gouvernance. Ces caractéristiques se sont confirmées lors des dernières élections municipales de mars 2004. Cependant le pays est confronté à un problème de trafic de cocaïne car il est situé dans une zone de transit et dans ce contexte un soutien aux efforts des autorités pour combattre ce trafic est à examiner.

Enfin, il existe une migration capverdienne importante et très ancienne, souvent avec une qualification élevée dans la région.²

3.2 Situation économique et gestion des dépenses publiques

Depuis 2001 le pays a enregistré des résultats positifs qui ont conduit à la mise en place, en avril 2002, d'une PRGF basée sur la consolidation fiscale, la réduction des arriérés et le contrôle de la dépense. En 2003 cependant, le déficit s'est creusé et se situe à 4,1% en raison d'une baisse des recettes équivalente à 2% du PIB. Les recettes fiscales ont représenté 21.7% du PIB en 2003 (22.8% en 2002), tandis que les dépenses ont atteint 32.7% du PIB (33% en 2002). Le déficit budgétaire pour 2004 est estimé à 26M€(3.3% du PIB) et le budget est totalement financé jusqu'en juin 2004. Des financements supplémentaires devraient être introduits suite à la présentation du DSCR.

Depuis 1992, d'importantes réformes structurelles ont été réalisées, notamment, la restructuration et la privatisation des entreprises publiques, créant des conditions favorables pour la croissance économique. La réforme des droits de douanes a été initiée par l'adoption, en septembre 2002, de la loi sur le financement des dépenses publiques et l'introduction de la TVA (janvier 2004).

Le cadre macro-économique fixé pour 2004-2005 prévoit un taux de croissance réel de l'ordre de 5-7%, un taux d'inflation de 2-3%, un niveau de réserve internationale équivalent à 2,5-3 mois d'importation de biens et services, un déficit budgétaire (dons exclus) de 8,5% du PIB, et un déficit du compte courant (dons exclus) de 14,9% du PIB.

L'exercice d'évaluation de la Gestion des Finances Publiques (CFAA) a été réalisé en 2003 et a permis de diagnostiquer les forces et faiblesses du système de gestion des finances publiques. Un plan d'action global a été proposé sur la base des recommandations du rapport et le démarrage de sa

¹ Le document de stratégie au Cap Vert porte le nom de **DECRP pour Documento de Estrategia de Crescimento e de Redução da Pobreza**

² Les principales questions relatives aux flux migratoires ont été traitées par le Conseil dans ses conclusions adaptées en mai 2003.

mise en œuvre est prévu pour le second semestre de 2004, avec l'appui de la Banque mondiale, des Pays-Bas, de l'UE et de la BAD. Il a été, en majeure partie, incorporé dans le DSCR

3.3 Situation sociale

Malgré une croissance soutenue depuis le début des années 90 et l'amélioration constante des indicateurs de développement humain, le Cap Vert n'a pas réussi à enrayer la pauvreté qui touche une bonne partie de sa population. La pression démographique, associée à l'exode rural structurel, fait apparaître des pressions sociales importantes sur les principaux centres urbains du pays et plus particulièrement sur la capitale. La pauvreté est passée de 30 à 37% de la population, et l'extrême pauvreté, principalement rurale, touche maintenant 20% de la population. Ce phénomène a été accompagné d'une accentuation des inégalités. La stratégie du Gouvernement pour inverser cette tendance par le maintien et la bonne répartition de la croissance, a été résumée dans le DSCR qui fixe les premières actions pour 2004. L'incorporation et l'appropriation de la stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (SCR) devrait, à court et moyen terme, fixer un axe horizontal et prioritaire pour l'articulation de la gestion budgétaire.

Le pays a déjà réalisé deux des sept objectifs du millénaire, à savoir l'éducation primaire pour tous, et le doublement de la population ayant accès à l'eau potable, (en prenant comme référence le début des années 1990). S'agissant de l'éducation, il reste pourtant à améliorer la qualité du système éducatif et à créer des conditions pour que les élèves terminent leur cycle secondaire ou l'enseignement professionnel, en vue de garantir de réelles opportunités d'insertion professionnelle. S'agissant de l'accès à l'eau potable, il existe encore de nombreuses inégalités entre les municipalités, même si la population qui y accède a globalement doublé. La faim ne paraît plus être un problème majeur, mais le pays reste cependant enclin à une insécurité alimentaire récurrente, avec un déficit alimentaire structurel.

3.4 Questions transversales

3.4.1 Genre

L'équité entre les genres est assurée en matière d'éducation primaire. Les femmes restent néanmoins plus exposées que les hommes à l'analphabétisme et au chômage. D'une manière générale, les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes sont remarquables. Les femmes ont un poids considérable dans la société capverdienne, étant donné qu'un grand nombre d'entre elles sont chefs de famille (40%). La condition féminine a été institutionnalisée, et la présence des femmes dans les institutions de l'État se renforce.

3.4.2 Environnement

En vue de combiner le développement durable, la lutte contre la pauvreté et la conservation et gestion des ressources naturelles, le Gouvernement a élaboré au travers d'un processus participatif et consultatif financé par les Pays-Bas, un Second Plan d'Action National en matière d'Environnement (PANA II), pour la période de 2004-2014. L'objectif général du Plan est de doter le pays d'une stratégie promouvant l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la gestion durable des activités économiques.

3.5 Politique régionale et intégration régionale

Les gouvernements qui se sont succédés au Cap vert depuis l'avènement du multipartisme prônent l'ouverture régionale et internationale, ainsi que le renforcement des liens avec les pays africains, plus particulièrement de langue officielle portugaise, et l'Europe. Sur le plan externe, le Cap Vert est engagé dans un processus de relations économiques et commerciales régional, multilatéral et bilatéral, notamment avec la Communauté Économique des États de l'Afrique Occidentale et de

l'Union Africaine (CEDEAO), les APE, l'Organisation Mondiale du Commerce, *l'African Growth and Opportunity Act* (AGOA) et la Nouvelle Initiative Canadienne (NIC). Avec l'OMC, un processus d'adhésion est en cours. En matière d'accès aux marchés, le Cap Vert pourrait se voir confronté à une perte de facilités dans le cas de la proche révision de son statut de PMA.

Les barrières non tarifaires, ainsi que le besoin d'accroître la compétitivité de l'économie capverdienne constituent des contraintes majeures à la mise à profit des avantages potentiels des APE et préoccupent les autorités qui envisagent de lancer des études sur l'éventuel impact négatif pour l'économie nationale de la mise en œuvre des APE.

4 État d'avancement de la mise en œuvre de la coopération

4.1 Secteur eau, assainissement et gestion des déchets solides

4.1.1 Résultats obtenus

La politique sectorielle de l'eau et de l'assainissement, comme la gestion des déchets solides, fait partie intégrante de la SCRP, avec les volets particuliers de la promotion et du renforcement de l'assainissement de base, du développement du secteur énergétique et de la conservation de l'environnement.

Les questions de dépenses énergétiques et de l'eau sont étroitement liées, c'est pourquoi le gouvernement veut diversifier progressivement les sources d'énergie, en ouvrant le secteur productif aux énergies renouvelables, notamment éoliennes. Au niveau de la politique sectorielle, une nouvelle agence de régulation économique, l'ARE, a été mise en place et est entrée en fonctionnement début 2004. L'agence est chargée notamment de réglementer la tarification, de fixer les modalités de création d'unités électriques, ainsi que de définir les droits et obligations des concessionnaires et des usagers. Ce choix politique s'inscrit directement dans la ligne des engagements que le gouvernement avait pris dans le cadre du DSP/PIN, tout comme la conclusion et l'application du contrat de concession avec l'entreprise des eaux et énergies privatisée par l'état (Electra), engagement tenu par le gouvernement.

4.1.2 Progrès réalisés dans les activités

Les activités développées au cours de l'année 2003 ont concerné la poursuite de l'exécution des travaux dans le cadre du 8^{ème} FED. La totalité des fonds du 8^{ème} FED devrait être déboursée au cours du premier semestre 2006.

Pour les actions du 9^{ème} FED, les choix stratégiques ont été arrêtés et les études d'Avant-Projet Sommaires réalisées. Cependant, le taux d'engagement primaire est encore situé à 0% en raison d'études préparatoires plus approfondies qu'envisagées. Toutefois, les résultats de l'instruction en 2003, permettent de jeter les bases pour l'établissement d'un plan d'action devant conduire en 2005 à l'engagement des fonds pour les travaux, la surveillance et les mesures d'accompagnement du secteur (près de 25M€). Les moyens prévus lors de la programmation initiale s'avèrent toutefois insuffisants.

4.2 Secteur transport

4.2.1 Résultats obtenus

Ce secteur occupe une place importante dans la SCRP. L'objectif visé dans la stratégie est principalement le renforcement du développement local et social. Au cours des actions menées dans le cadre du 7^{ème} et 8^{ème} FED, d'importants résultats sur le désenclavement rural ont pu être atteints.

4.2.2 Progrès réalisés dans les activités

C'est en 2003 qu'a été notifié et a démarré le marché de travaux de surveillance (14.3M€-5.4M€) pour la construction de l'ouvrage principal du PIN du 8^{ème} FED, la route Janela-Porto Novo. Cet engagement a permis de régulariser la situation du RAC du 8^{ème} FED (reste à contracter) en conduisant à une augmentation de près de 40% dans les crédits délégués du PIN.

4.3 Secteur «appui macro-économique» (8^{ème} FED et enveloppe B)

4.3.1 Résultats obtenus

Les aides budgétaires attribuées par la Commission au travers des programmes d'ajustement structurel du 8^{ème} FED ainsi que du programme de sécurité alimentaire, ont constitué des éléments clés pour le maintien des conditions favorables au développement macro-économique du pays. En particulier, la contribution au *Trust Fund* (instrument accordé par le Gouvernement et les bailleurs de fonds pour réduire la dette interne), a permis de stabiliser le niveau d'endettement du Trésor.

4.3.2 Progrès réalisés dans les activités

La bonne mise en œuvre par l'administration des conditionnalités en matière de réforme de la gestion des finances publiques a permis le décaissement des dernières tranches du programme pendant le 1^{er} trimestre de 2003, soit 9M€

Une évaluation du mécanisme et de l'impact de l'opération de réduction de la dette interne a été effectuée sur le fonds d'assistance technique du programme en février 2003. Le *Trust Fund* a résorbé un tiers de la valeur de la dette de 2003, après cinq ans de fonctionnement. Une contribution importante a également été apportée par le programme à l'élaboration des recommandations du CFAA. Un programme d'assistance technique a également été défini pour mettre en application le plan d'action du CFAA à partir de 2004. Les progrès en matière de réforme des finances publiques sont certains et le système institutionnel doit encore être consolidé.

La mobilisation de l'enveloppe B a fait l'objet d'une décision à hauteur 5.8 M€ (soit 83%), pour la mise en place d'un programme d'appui macro-économique, actuellement en cours d'instruction. Cette aide budgétaire doit permettre de minimiser le déséquilibre financier causé par le programme d'urgence lancé par le gouvernement pour compenser les pertes de revenus des populations rurales touchées par la mauvaise campagne agricole de 2002-2003 à la suite d'une sévère sécheresse. Le déboursement des tranches de cette aide budgétaire sera lié à la mise en œuvre de certaines des mesures contenues dans le plan d'action du CFAA.

Ces moyens seront renforcés par l'aide budgétaire du nouveau programme d'appui à la sécurité alimentaire (4M€) prévu pour les budgets 2004 et 2005 (voir appui Sécurité Alimentaire 4.7.4).

4.4 Secteur hors concentration

4.4.1 Résultats obtenus

De façon générale, les programmes et projets hors secteur de concentration ont apporté des résultats significatifs. Les appuis institutionnels ont permis d'augmenter l'efficacité de la coopération, et le bon suivi de la réalisation des aides budgétaires. Les différentes «phases» des programmes de micro-réalisation (PMR) ont permis d'apporter une amélioration substantielle aux conditions de vie des plus pauvres. Pour ce qui est du projet de santé sur la ville de Praia, l'impact positif pour les populations urbaines peut déjà être considéré comme un acquis.

4.4.2 Progrès réalisés dans les activités

Les projets d'assistance technique à l'ON, dans le cadre du programme d'ajustement structurel 8^{ème} FED, et le programme de microréalisation se sont achevés en 2003. Le PMR avait atteint un taux d'exécution élevé (plus de 80%). Le programme de santé sur la ville de Praia a démarré avec le lancement des travaux des 4 premiers centres de santé prévus, qui devraient être terminés fin 2004.

4.5 Degré d'intégration des questions transversales dans la coopération

Le secteur des transports est concerné tant par l'aspect environnemental que par l'aspect genre. Des études d'impact environnemental ont été réalisées, conformément à la législation nationale, dans le cadre de la formulation des projets majeurs, tels que la route Janela-Porto Novo. Les femmes chef de familles sont les premières touchées par le chômage dans les zones concernées par les travaux, et leur emploi sur les chantiers constitue un soutien important à l'équilibre des familles.

Le secteur de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets est directement lié aux questions de l'environnement et du genre. Les problèmes d'accès à l'eau potable et la précarité des conditions sanitaires des populations, confèrent à toute intervention dans le secteur, une dimension sociale évidente. Ces problèmes touchent d'abord les femmes chargées de la recherche et de la gestion de l'eau ainsi que de la salubrité de l'habitat, et les enfants associés à ces corvées au détriment du temps consacré à leur scolarisation. Le Country Environmental Profile (CEP) est à compléter selon le format standard pour contribuer à une future approche globale des problèmes environnementaux dans la coopération au développement. Il serait aussi souhaitable de faire une Etude Stratégique Environnementale pour les secteurs de l'eau et du transport.

4.6 Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANE)

Afin d'impliquer d'avantage la société civile dans le développement et d'encourager la participation des acteurs non étatiques, un montant maximal de 1M€ est prévu dans le PIN 9^{ème} FED. Jusqu'à présent le dialogue avec la société civile a été très limité, notamment dans le processus de programmation, de suivi de la mise en œuvre et de revue, par manque d'initiative de la part de l'administration. Une réflexion sur l'utilisation des fonds a cependant été initiée en 2003, s'orientant vers un renforcement institutionnel de la société civile via les municipalités. En parallèle, un projet de renforcement de la plateforme nationale des ONG est actuellement en exécution, sur les ressources des lignes budgétaires de la Commission.

4.7 Autres instruments

4.7.1 STABEX/FLEX

Les projets financés sur le STABEX ont été audités en 2003 et ne révèlent pas de problème particulier. Les reliquats du STABEX, qui s'élèvent encore à plus de 1M€ restent encore à affecter à des programmes de développement rural. Un projet d'appui au marché local de la banane est à l'étude pour l'utilisation de ces fonds. Le pays n'est pas éligible au FLEX.

4.7.2 Ligne Budgétaire «Banane»

Le Cap Vert bénéficie depuis 1995 de cet instrument. Ces aides ont été dans le passé utilisées en complément des ressources STABEX pour la relance de la filière de la banane à l'exportation. Avec l'entrée en vigueur du règlement du cadre spécial d'assistance (2000), les moyens mis à disposition de façon annuelle sont de 0.5M€ Néanmoins, cet instrument n'a pu être utilisé convenablement. Les retards dans l'exécution des projets sont principalement liés au manque de capacités du ministère de l'agriculture. Ils ont obligé l'ON à redéfinir à plusieurs reprises sa programmation. L'ON a ainsi renoncé à l'utilisation de 0.5M€ et n'a pu mettre en œuvre les activités prévues pour

l'allocation 2000 avant la fin du délai d'exécution de la CF. Une assistance technique au ministère de l'agriculture a été décidée en 2003, mais la nécessité de vérifier l'application de l'article 164 du nouveau règlement financier a retardée la signature de la convention de financement pour ce projet.

4.7.3 Ligne Budgétaire «Cofinancement ONG»

Le Cap Vert a traditionnellement bénéficié de cet instrument jusqu'en 2002, et en 2003, quatre projets sous cofinancement communautaire étaient en exécution par des ONG pour un montant de cofinancement total de 2.5M€ Ces projets touchent le développement rural intégré, l'éducation de base, le renforcement des capacités des ANE et les infrastructures urbaines de base en complément de nos activités programmées dans le cadre du PIN.

4.7.4 Aide et Sécurité Alimentaire

Jusqu'en 1996, l'aide alimentaire en nature était accordée annuellement. Depuis 1997, a été entamé un programme d'appui à la sécurité alimentaire, sous forme d'aide budgétaire, d'un montant de 16M€ Le Cap Vert a également bénéficié d'une aide d'urgence de 2 M€ en 1997, afin de contribuer à pallier les effets négatifs de la forte sécheresse qui avait affecté le pays.

En juin 2003, est intervenue l'évaluation finale du Programme de Sécurité Alimentaire. Les évaluateurs ont noté des résultats positifs en matière de protection sociale, de réallocation des subventions, et d'émergence du secteur privé. Sur la base des constatations de l'évaluation, un nouveau programme d'appui à la politique nationale de sécurité alimentaire a été élaboré. Il s'agit d'une aide budgétaire ciblée de 4M€

4.8 BEI

Après avoir appuyé le secteur des transports aériens et des infrastructures de base, la Banque a, en 2003, décidé de soutenir le développement du secteur privé par un prêt global de 5M€ domicilié dans les principales banques commerciales. La BEI pourrait examiner pour 2004 un nouvel appui au secteur des transports aériens et de l'énergie.

4.9 Coopération Régionale

Le pays de par son insularité, se sent à l'écart des orientations du PIR 9^{ème} FED. Il bénéficie des PIR PALOP et 8^{ème} FED-Afrique de l'Ouest. Le PIR PALOP appui principalement le renforcement institutionnel et le développement des ressources humaines, en favorisant les échanges entre les PALOP qui traditionnellement et historiquement liées dans leurs systèmes administratifs.

5 Perspectives de programmation pour l'avenir

5.1 Intégration des nouvelles politiques et des nouveaux engagements CE/UE

Les nouvelles initiatives de la coopération communautaire, telles que l'Initiative Eau et l'Initiative Énergies intéressent vivement le pays. Pour ce pays sahélien insulaire, affecté par un manque chronique d'eau, tant pour l'agriculture que pour l'assainissement, l'usage industriel ou la consommation humaine, aggravé par une très longue sécheresse, le dessalement de l'eau de mer est devenu incontournable. La haute priorité accordée au domaine de l'eau & l'assainissement est d'ailleurs largement confirmée par la place qui lui est attribuée dans les enveloppes des PIN : 39% du 6^{ème} FED, 35% du 7^{ème} FED, 22% du 8^{ème} FED, et enfin 78% des ressources programmables du 9^{ème} FED. D'autre part, la dépendance externe totale en combustibles fossiles représente une lourde facture pour l'économie, alors que le pays dispose d'un large potentiel en matière d'énergies éolienne et solaire. Le Cap Vert a d'ailleurs été choisi comme pays pilote pour ces deux initiatives au niveau régional.

L'aide budgétaire est vue comme instrument de financement privilégié, et son adoption a été fortement recommandée par les IBW, lors de la présentation de la première version du DSCR. Dans ce sens, la BM a répondu favorablement en mobilisant 16M€ sous forme de CSRP.

Jusqu'à présent, l'appui de la CE au Cap Vert allie l'approche projet/programme (route, eau et assainissement etc...) et l'appui budgétaire (programme de sécurité alimentaire et appuis à l'ajustement structurel). Toutefois dans le futur, il est prévu d'avoir davantage recours à l'aide budgétaire.

L'insertion des nouvelles Initiatives dans la coopération communautaire avec le Cap Vert apporterait une impulsion importante dans des domaines clés pour le développement du pays. Cette insertion, qui demande une réflexion approfondie, ne peut toutefois pas être assurée avec le niveau de ressources actuelles du pays.

5.2 Intégration régionale et accords de partenariat économiques (APE)

Le Cap Vert a participé aux discussions de la phase I (tous ACP-CE) et aux négociations sur les APE au niveau régional en 2003 pour la mise en place des APE au travers de la CEDEAO. Il a été envisagé de lancer des études sur l'impact de mise en œuvre des APE, en complément aux études d'impact régional réalisées au niveau de la sous-région. Les autorités analysent les avantages et inconvénients de l'intégration régionale tenant en ligne de compte tout particulièrement le **contexte de leur insularité**. De plus, la persistance des barrières non tarifaires, ainsi que le besoin d'accroître la compétitivité de l'économie capverdienne constituent un surcroît des contraintes à la mise à profit des avantages potentiels des APE et font partie de l'analyse du gouvernement. Pendant la période restante d'application du 9^{ème} FED, il pourrait y avoir lieu d'amplifier les efforts visant la mise en œuvre des engagements pris par le Cap Vert dans le processus d'intégration régionale, notamment dans le cadre de la création de la communauté économique de la CEDEAO.

Pour mener à bien les conclusions de l'APE ainsi que l'intégration dans l'économie mondiale, la convergence des politiques macroéconomiques, d'Union douanière et le marché commun et les politiques sectorielles régionales constituent des éléments essentiels. Des lors, le renforcement des capacités nationales, la définition et la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour l'intégration régionale pourrait devenir une priorité stratégique dans le cadre de la coopération ACP/CE. Le PIN du 9^{ème} FED épaulerait alors, dans la mesure du possible, les implications des éventuels appuis dans ces domaines. Ces appuis pourraient concerner la mise en œuvre d'actions visant notamment une plus grande implication des autorités nationales dans les questions d'intégration régionale. Ces efforts incluraient ainsi la participation de tous les acteurs concernés, depuis la base jusqu'au niveau politique.

Sur le plan du commerce le Cap Vert est éligible au Cadre Intégré pour les PMA, et le processus de diagnostic sera lancé prochainement. Parallèlement aux efforts d'intégration régionale, le Cap Vert se trouve confronté à la nécessité de mettre à jour sa législation et ses institutions pour être en mesure de respecter les disciplines et les réglementations des différents accords OMC. Le Cap Vert aura donc besoin d'un appui renforcé dans ce domaine, qui pourrait concerner une assistance technique et des actions de formation et de sensibilisation en complément des interventions du programme tous ACP. Par ailleurs, la sortie du Cap Vert du groupe PMA va entraîner des répercussions aussi bien au niveau de l'éligibilité de l'aide extérieure qu'au niveau de l'accès au commerce. Le PIN 9^{ème} FED épaulera dans la mesure du possible les efforts du pays pour relever

ces défis, en basant les appuis éventuels sur l'Etude diagnostique d'intégration commerciale qui sera menée dans le contexte du Cadre Intégré pour les PMA.

5.3 Propositions relatives à une revue et à une adaptation du document de stratégie pays (DSP)

Sur la base de ce qui précède, et plus particulièrement de la faible marge de manœuvre financière des ressources actuelles, il n'est pas prévu de modifier la stratégie du DSC/PIN 9^{ème} FED. La priorité accordée aux politiques sectorielles de l'eau, de l'assainissement et des déchets solides, ainsi qu'aux approches transversales reste confirmée.

Toutefois la consolidation du cadre macroéconomique a toujours été une vive préoccupation, et cet aspect devrait être renforcé avec la présentation du **DSCR**. Le budget indicatif pour le financement global du DSCR est important. Dans le domaine de l'amélioration de la gestion des finances publiques, les financements nécessaires à la mise en oeuvre des importantes réformes prévues par le plan d'action issu du CFAA seraient de l'ordre de 12.5M€

*Avec la **mobilisation** de la **quasi-totalité**³ (83%) de l'enveloppe B, et l'impossibilité de mobiliser d'autres ressources, l'appui à la SCR et au secteur de concentration ne pourra se faire que par une dotation supplémentaire en faveur du pays.*

6 Evaluation des performances

6.1 Critère 1 : Performances financières du pays (au 31.12.2003)

Les ressources du 7^{ème} FED sont engagées à 100%, les crédits délégués à 96%, et les déboursements ont été réalisés à 94%. Les ressources du 8^{ème} FED sont engagées à 100%, les crédits délégués à 75%, et les déboursements atteignent 35%. Le Cap Vert a tenu une bonne performance en 2003 au niveau de la délégation des crédits qui est passée, pour le 8^{ème} FED, de 31% à 75% du PIN. Pour le 9^{ème} FED, la mobilisation de l'enveloppe B a été acceptée pour la totalité des fonds possibles (83%) et les premiers déboursements sont prévus dans le courant de l'année. Quant aux déboursements, toute origine confondue, ils ont atteint leur meilleur niveau en 2003 et le pays reprend ses bonnes performances comme par le passé (*voir annexe I*). En termes de paiements il y a lieu de souligner que ceux-ci s'améliorent considérablement, puisque le niveau de déboursements est passé de 1.9M€ en 2000 à 11.9M€ en 2003 et les perspectives s'avèrent soutenues en 2004.

Les performances financières du Cap Vert peuvent donc être estimées suffisantes.

FED (moyennes établies sur 10 ans)

❖ Nombre d'années pour achever les engagements	4.79
❖ Nombre d'années pour achever les crédits délégués	6.28
❖ Nombre d'années pour achever les paiements	9.48
❖ Niveau d'utilisation de l'enveloppe A (%)	0.00
❖ Niveau d'utilisation de l'enveloppe B (%)	97.00

6.2 Critère 2 : Performances sectorielles

Des efforts importants sont enregistrés en matière de sélection d'indicateurs objectivement vérifiables, pertinents et mesurables. Le cadre logique d'intervention pour le secteur de

³ Réserve 7% (0.5M€) aide humanitaire et 0.6M pour la contribution facilité pour la paix. Les ressources de l'enveloppe B encore mobilisables s'élèvent donc à 0.19M€

concentration a été revu et converti en un cadre logique en cascade avec des indicateurs explicites pour les résultats attendus par le programme. Ces indicateurs doivent être complétés par les résultats effectués par le gouvernement au niveau des engagements du DSP.

6.2.1 Secteur eau, assainissement et gestion de déchets solides

Malgré la vulnérabilité du pays, l'objectif de garantir l'accès à l'eau potable pour tous a déjà été atteint. La proportion de la population qui en bénéficie de façon durable est passée de 52% en 1990 à 82% en 2002. Cependant, de fortes disparités existent encore entre les îles, et si l'objectif affiché est de porter le taux d'accès de la population à 100% en 2015, il sera nécessaire de corriger auparavant les disparités entre les communes et les îles. Le gouvernement, dans le cadre des engagements pris lors de la signature du DSP, a déjà effectué des avancées notables avec la conclusion du contrat de concession avec l'ex-société nationale des eaux et électricité (Electra), l'ouverture du marché de production de l'eau potable, et la création d'une nouvelle agence de régulation économique pour le secteur (ARE). Les politiques nationales de la gestion de l'eau sont proposées et établies pour le gouvernement par un comité indépendant, le conseil national des eaux (CNAG). Cet organe, l'Institut National de Gestion des Ressources Hydriques (INGRH) et l'Agence Régulatrice Économique (ARE) constituent les piliers de la politique et de la gestion de l'eau, et sont un excellent indicateur de la structuration de la politique nationale.

La bonne mise en œuvre des projets dans le secteur sur le 7^{ème} et le 8^{ème} FED a permis de mobiliser les ressources restantes au titre du 8^{ème} FED pour la réalisation de travaux supplémentaires, alors que les travaux prévus ont été finalisés dans les temps impartis. Pour le 9^{ème} FED, la réalisation des avant-projets sommaires a jeté les bases pour une mise en œuvre rapide et efficiente du programme du secteur de concentration. Ainsi, une PF globale pour le secteur de concentration (78% de l'enveloppe A) a été soumise au Siège et fait l'objet d'une reformulation afin d'approfondir les études techniques nécessaires à la mise en œuvre de ce projet, ce qui a contribué au délai de mise en œuvre du programme complet. Ainsi, d'ici la fin de l'année en cours le secteur de concentration du 9^{ème} FED ne connaîtra pas d'engagements primaires puisque des études préparatoires se sont avérées nécessaires.

En conclusion, les performances du pays sont bonnes au niveau de la politique et des indicateurs sectoriels. Elles sont suffisantes en ce qui concerne la préparation et la mise en œuvre des projets sectoriels. Sur cette base il convient de développer à l'avenir une approche globale qui prendrait la forme d'appui budgétaire aux politiques sectorielles dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets solides.

6.2.2 Gestion macro-économique

Les performances macroéconomiques du Cap Vert ont été estimées positives par le FMI sur les trois dernières années. Le déséquilibre financier enregistré à la fin de la dernière décennie a été corrigé par l'introduction d'une importante réforme de la politique fiscale et monétaire. Les résultats positifs ont conduit à la mise en place d'un programme appuyé par une FCRP qui se déroule d'une façon satisfaisante.

Le taux de croissance du PIB réel en 2003 se situe à 5% (4,5% en 2002). L'inflation reste contenue à 2% en 2003 (1,8% en 2002 et 3,8% en 2001). En 2003, le déficit se situe à 4,1% en raison d'une baisse des recettes. Le déficit budgétaire pour 2004 est estimé à 26M€(3.3% du PIB) et le budget est totalement financé jusqu'en juin 2004. Les réserves nettes en devises ont augmenté grâce à une politique monétaire prudente. La dette intérieure est passée de 30.0% du PIB en 2001 à 28.1% en 2003 (en excluant les avoirs du *Trust Fund*), et la dette extérieure a diminué de 54.5% en 2002 à

53.5% du PIB en 2003. Les réformes structurelles ont connu des avancées importantes avec une forte réduction des pertes financières au niveau des entreprises publiques.

Le plan d'action global du CFAA (gestion des dépenses publiques) a été validé et constitue la base pour un plan d'actions opérationnel en élaboration par le gouvernement qui fait partie intégrante du DSCR. Dans ce contexte les indicateurs de suivi du DSCR sont joint à l'annexe 2 et 3.

En conclusion, les performances du pays sont bonnes au niveau de la politique et des indicateurs macro-économiques.

Résumé des performances

CRITÈRES	Augmentation/ Bon	Maintien/ Suffisant	Possibilité de Réduction/Insuffisant
<i>Performances financières</i>			
Engagements			X
Crédits délégués		X	
Paiements			X
<i>Performances secteur eau/assainissement</i>			
Indicateurs		X	
Engagements politiques	X		
<i>Performances macro-économiques</i>			
Indicateurs	X		
Engagements politiques	X		

7 Considérations spéciales

Le Cap Vert devrait sous peu sortir de la catégorie des pays les moins avancés, après la revue de son classement par ECOSOC. Ce classement, même s'il peut être considéré comme un indicateur positif des performances du pays, doit aussi être examiné avec précaution. Le Cap Vert a en effet satisfait à deux des critères de sortie des PMA : l'indice composite de capital humain et le produit intérieur brut par habitant. En revanche, son indice de vulnérabilité économique reste encore très élevé et met directement en évidence la dépendance du PIB vis-à-vis de l'aide publique au développement et des transferts des émigrés. Le PIB *per capita* est gonflé par ces transferts et par les contributions des bailleurs. De même, l'indice de capital humain, qui prend en compte l'apport calorifique par habitant, est également relevé par les aides et la sécurité alimentaire dont le Cap Vert bénéficie largement du fait de son statut de PMA. L'augmentation du PIB par habitant sur la dernière décennie a été accompagnée d'un accroissement de la pauvreté et de l'extrême pauvreté. Cette dualité remet en cause les critères et les politiques de l'aide au développement dans le pays, tout en mettant en évidence l'importance de la continuité de l'aide.

La sortie du Cap Vert de la catégorie des PMA devrait faire l'objet d'un accompagnement spécifique assorti de fonds supplémentaires, afin de permettre au pays de faire face aux modifications institutionnelles inhérentes à ce nouveau statut et de se stabiliser dans cette phase de transition. Le recours aux ressources internes sera toujours plus important, par conséquent le pays doit trouver les moyens de palier aux artifices d'une économie basée sur les ressources externes.

8 Propositions

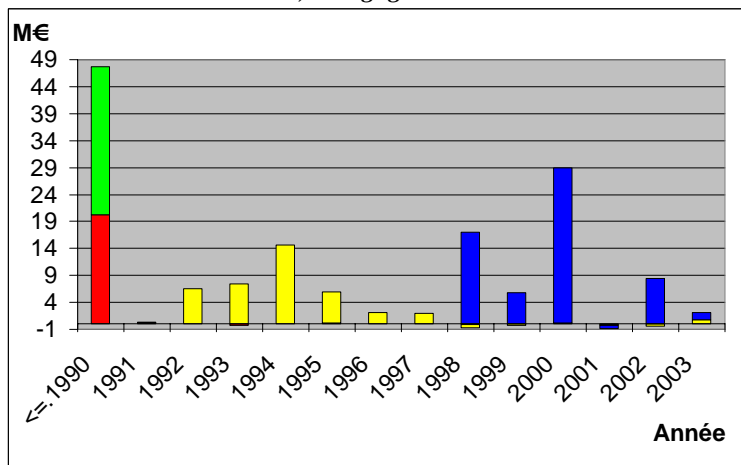
La qualité de la coopération CE-Cap Vert devrait se poursuivre au cours des prochaines années avec en tendance pour le futur vers l'appui sous forme d'une contribution budgétaire pour les nécessités du pays. D'importants besoins financiers ont été identifiés pour assurer la consolidation et la

continuation des politiques sectorielles, la stabilité macro-économique et la réduction de la pauvreté. Compte tenu des bonnes performances constatées, de l'importance des besoins à court terme, et de la limitation des ressources actuelles, il est proposé de couvrir une partie de ces besoins par un octroi de fonds supplémentaires à l'enveloppe A qui pourraient s'élever à **12.5M€** en vue d'un appui budgétaire pour faire face aux conséquences engendrées par la vulnérabilité du pays, à l'instar de l'année dernière.

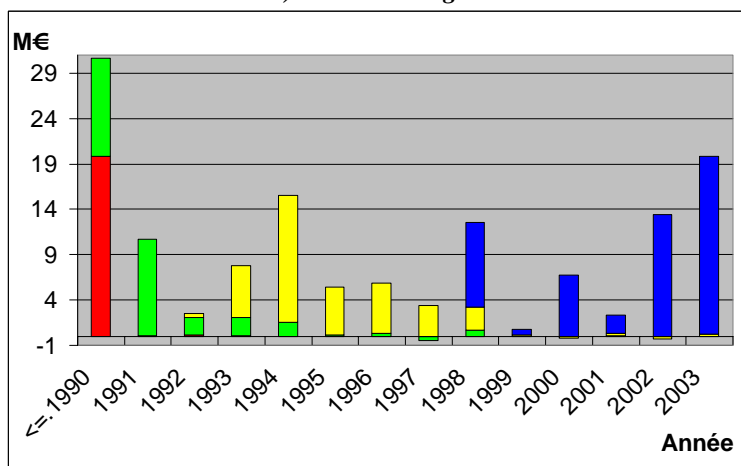
Des actions complémentaires pourraient être menées pour faire face aux défis de la préparation du Cap Vert pour l'adhésion à l'OMC et la sortie du groupe PMA, sur la base du diagnostic Cadre Intégré.

**EVOLUTION CHRONOLOGIQUE DES ENGAGEMENTS ET DEBOURSEMENTS FED TOUTE ORIGINE
CONFONDUE ****

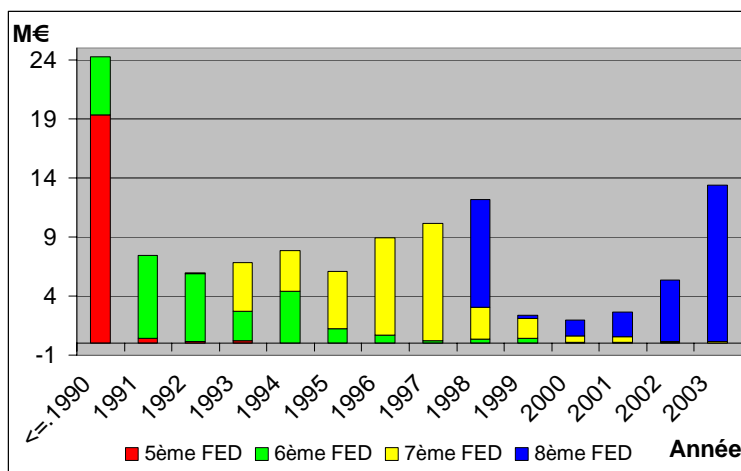
A) Engagements



B) Crédits délégués



C) Paiements



** Source : CRIS au 26-04-2003 en €

**INDICATEURS PROPOSES DANS LE DOCUMENT DE STRATEGIE POUR LA CROISSANCE ET LA
REDUCTION DE LA PAUVRETE**

Secteur 1					
PROMOUVOIR la BONNE GOUVERNANCE, RENFORCER SON EFFICACITÉ Et EN GARANTIR SON ÉQUITÉ					
	INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES	PRÉVISION			
		2004	2005	2006	2007
1	Taux de croissance du PIB par habitant	3.6%	4.1%	4.5%	5.0%
2	Taux de croissance vraie du PIB	5.5%	6%	6.5%	7%
3	Inflation	1.0%	2%	2%	2%
4	Déficit Public (% du PIB)	-4.3	-7.6	-7.3	-6.1
5	Réserves internationales en des mois d'Importation de biens et services	2	2.3	2.5	2.8
	Autres Indicateurs de Bonne Gouvernance	Réf.	2005	2006	2007
6	Taux de pauvreté	36.7			
7	Taux d'extrême pauvreté	19.7			
8	QDMP élaborés et approuvés (ministères)	3	4	5	
9	Poids des dépenses environnementales dans le budget de l'État		3%	4%	4%
10	Poids des dépenses d'éducation dans le budget de l'État	20%	22%	22.5%	23%
11	Poids des dépenses de santé dans le budget de l'État	6.3%	6.5%	7%	7%
Secteur 2					
PROMOUVOIR la COMPÉTITIVITÉ POUR FAVORISER la CROISSANCE ÉCONOMIQUE Et la CRÉATION d'EMPLOIS					
		Réf.	2005	2006	2007
12	Investissements directs (liquides) (Millions USS)	1.484	3.648	5.465	6.066
13	Taux de chômage	17.3			
14	Taux de couverture de l'électrification domiciliaire		70%	75%	78%
15	Nombre de nuitées/touriste	832.000			
Secteur 3					
DÉVELOPPER Et ÉVALUER le CAPITAL HUMAIN					
	Éducation	Réf.	2005	2006	2007
16	Personnes avec une formation professionnelle	7.453			
17	Taux d'alphabétisation des adultes de 15 à 49 ans	86.4%	88.5%	89.2%	90%
	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 49 ans	83.4%	85.5%	86.2%	87%
18	Taux de couverture de la petite enfance (0-5ans)	54%	58%	62.5%	67%
	Taux de couverture des petites filles (0-5ans)	52%	59%	63.5%	68%
19	Proportion des enfants qui finissent l'enseignement basique en 6 années	44.6%	46.6%	47.3%	48%
20	Taux d'admission à l'enseignement secondaire	81.5%	82%	82.5%	83%
21	Proportion de fréquentation de l'enseignement secondaire technique	7.4%	8.5%	10.1%	9.2%
	Santé				
22	Taux de la population ayant un accès facilité aux structures de santé	35%	47%	76%	80%
23	Taux de mortalité chez les moins de 5 ans (pour mille)	28.2			
24	Taux de mortalité maternelle (pour cent milles)	7.6			
25	Taux de couverture vaccinale (complète) des enfants de moins de 1 ans		80%	85%	90%
26	Variation du taux d'incidence des maladies infectieuses et parasitaires (-)		3%	6%	10%
27	Taux de prévalence de prévalence du VIH-SIDA chez les femmes enceintes assistées		1.1%	1.1%	1%
28	Proportion d'enfants de 0-5 années qui souffrent de mal nutrition (pour dix milles)	55.4%			
Secteur 4					
AMÉLIORER Et DÉVELOPPER les INFRASTRUCTURES BASIQUES, PROMOUVOIR l'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Et SAUVEGARDER l'ENVIRONNEMENT					
		Réf.	2005	2006	2007
29	Proportion des familles bénéficiant d'un branchement domiciliaire d'eau potable	25%	50%	65%	80%
30	Pourcentage des familles ayant un accès à l'électricité	58.5%			
31	Proportion des familles avec accès au réseau d'égout	11.5%	30%	50%	65%
32	Population bénéficiant du système de collecte de résidus solides		40%	50%	55%
33	Proportion de micron irrigation sur la surface totale irriguée		15%	20%	25%
34	Nombre de Bassins hydrographiques ordonnancés		5%	10%	15%

Secteur 5		OBJECTIFS			
AMÉLIORER le SYSTÈME de PROTECTION SOCIALE, RENFORCER SON EFFICACITÉ Et GARANTIR SON DÉVELOPPEMENT DURABLE		Réf.	2005	2006	2007
35	Population bénéficiant de la couverture de protection sociale		10%	20%	30%
36	Bénéficiaires de la Pension Sociale Minimale	6.514	7.600	8.600	9.500
37	Bénéficiaires de la Pension de Solidarité Sociale	9.373	12.500	14.200	16.000

ANNEXE 3

INDICATEURS PROPOSES POUR LE SUIVI DE LA STRATEGIE DE COOPERATION CE-CAP VERT

Logique d'Intervention Désignation et intitulé	Indicateur Objectivement Vérifiable		
	Intitulé	Peut-être désagrégé par:	
		genre	localité
Objectif Global (Impact-Performance)			
Améliorer les conditions de vie des populations, notamment les conditions sanitaires	maladies diarrhée. Chez les - de 5 ans (‰)	Oui	Oui
	Taux de la population vivant sans assainissement	Oui	Oui
Objectifs Spécifiques (Outcome- Efficacité)			
Obj. n°1 – Amélioration des capacités d'approvisionnement en eau potable	Consommation d'EP par jour et par habitant	Oui	Oui
	Rendement financier du réseau de distribution	Non	Oui
Obj. n°2 – Amélioration de l'environnement et des conditions sanitaires des populations	Taux de recouvrement effectif du réseau des égouts (c.à.d.: surface du réseau d'égouts sur surface des quartiers urbanisés)	Non	Oui
	Taux d'usage des raccordements d'égouts	Oui	Oui
	Rapport volume total d'EP consommée sur volume d'eau traitée (%)	Non	Oui
	Volume de déchets traités	Non	Oui
	Taux de chômage sur la population de 15-29 ans	Oui	Oui
Obj. n°3 – Amélioration de l'environnement de base propice au développement économique et à l'investissement privé	Taux de retraitement des eaux industrielles	Non	Oui
	Résultats (Output-Efficience)		
R1.1 Réseau de distribution d'eau potable (EP) étendu	Coût par Km de réseau d'EP	Non	Oui
	Nb d'hab. raccordés au réseau de distribution d'eau	Non	Oui
R1.2 Accès à l'eau potable facilité pour les populations hors réseau de distribution	Nombre de bornes fontaines (BF) construites	Non	Oui
	Nombre de BF réhabilitées	Non	Oui
R2.1 Réseau d'égouts étendu	Capacité d'évacuation (m3)	Non	Oui
	Taux de raccordements aux égouts	Non	Oui
	Prix du raccordement pour l'usagé	Non	Oui
R2.2 Eaux usées traitées avant leur rejet en mer	Capacité de traitement des eaux usées (m3)	Non	Oui
R2.3 Les eaux pluviales sont canalisées	Superficie drainée (km²)	Non	Oui
R2.4 Les déchets solides sont récoltés et traités	Capacité de traitement des déchets (m3)	Non	Oui
	Volume totale de stockage provisoire (containers)	Non	Oui
R3.1 L'investissement privé est en augmentation et est géographiquement mieux réparti	Taux d'accroissement du registre de commerce	Non	Oui
R4.1 La population est sensibilisée et éduquée à la gestion de l'eau	Nb de personnes touchées par campagne d'IEC	Oui	Oui
R4.2 La population est sensibilisée et éduquée à la gestion des déchets solides	Nb de personnes touchées par campagne d'IEC	Oui	Oui
R4.3 La population est sensibilisée et éduquée à la problématique des eaux résiduelles	Nb de personnes touchées par campagne d'IEC	Oui	Oui
Activités (Input-Moyens, Coûts)			
Dépenses globales sectorielles étatiques		Non	Non
Dépenses sectorielles sur ressources communautaires au Cap Vert		Non	Non

TABLE DES ABREVIATIONS

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifiques
AEP	Alimentation en Eau Potable
AGOA	African Growth and Opportunity Act
ANE	Acteurs Non Étatiques
APE	Accords de Partenariat Économique
ARE	Agence de Régulation Économique
BAD	Banque Africaine de Développement
BF	Bornes Fontaines
CE	Commission/Communauté Européenne
CEDEAO	Communauté Économique (pour le Développement) des États d'Afrique de l'Ouest
CEP	Country Environmental Profile
CFAA	Country Financial Accountability Assessment
CRIS	Common Relex Information System
CNAG	Conselho Nacional de Águas
CSRP	Crédit pour la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DSCR	Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DSC	Document de Stratégie de Coopération
DSRP	Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
DSP	Document de Stratégie Pays
ECOSOC	Conseil ÉCONOMIQUE et SOCIAL des Nations Unies
EP	Eau Potable
FCRP	Facilité de Crédit pour la Réduction de la Pauvreté
FED	Fonds Européen pour le Développement
FMI	Fonds Monétaire Internationale
IBW	Institutions de Bretton Woods
IEC	Information, Education et Communication
INGRH	Instituto Nacional de Gestão dos Recursos Hídricos
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ON	Ordonnateur National
ONG	Organisation Non Gouvernementale
NIC	Nouvelle Initiative Canadienne
PANA	Plano de Acção Nacional Ambiental
PIB	Produit Intérieur Brut
PEC	Profil Environnemental Pays
PIN	Programme Indicatif National
PMR	Programme de Micro Réalisations
PRGF	Poverty Reduction Growth Facility
PRSP	Poverty Reduction Strategy Paper
RAC	Reste à Clôturer / Rapport Annuel Conjoint
QDMP	Quadro de Despesa de Médio Prazo
SCR	Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
SIDA	Syndrome d'ImmunoDéficience Acquise
STABEX	Système de STAbilisation recettes d'EXportation des produits agricoles de base
TMI	Taux de Mortalité Infantile
TMM5	Taux de Mortalité des Moins de 5 ans
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VIH	Virus d'Immunodéficience Humain
UE	Union Européenne